

# Communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION : + 0,5 % EN MAI 1992

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,5 % en mai 1992 et s'établit à 138,4 points (décembre 1982 = 100). Le taux annuel de renchérissement continue de reculer et se fixe à 4,3 %, contre 5,8 % l'an passé à pareille époque. Depuis le début de l'année, la hausse des prix se chiffre à 2,1 %.

L'évolution de l'indice de ce mois est caractérisée par la prise en compte semestrielle des loyers (+ 3,6 %) et l'ajustement des tarifs des CFF (+ 8,5 %).

Relevés deux fois l'an en mai et novembre, les loyers (éventuelles surtaxes HLM comprises) progressent de 3,6 % en six mois (en un an : + 7,4 %). La hausse semestrielle est en retrait par rapport aux quatre précédentes; l'impact des relèvements passés des taux hypothécaires s'affaiblit et la situation économique concourt vraisemblablement à détendre légèrement le marché.

L'indice de l'alimentation reste stable ce mois (en un an : + 1,6 %), divers mouvements de prix se compensant. Dans les boissons et tabacs, la hausse trimestrielle se fixe à 0,8 % (en un an : + 2,6 %). Au restaurant, les plats augmentent de 0,8 % et les boissons de 1,0 % en trois mois (en un an, respectivement : + 4,5 % et + 4,3 %).

Dans les transports et communications, l'indice progresse de 1,0 % (en un an : + 5,0 %). En cause : l'essence (+ 2,9 %) et les tarifs des CFF (+ 8,5 % en mai; + 9,9 % en une année; + 50,1 % depuis fin 1982, tandis que la hausse générale des prix s'établit à + 38,4 % !).

L'indice du groupe instruction et loisirs recule de 2,4 % (en un an : + 5,8 %) en raison du repli saisonnier des voyages à forfait, lequel est atténué par la hausse des journaux (+ 3,2 %; en un an : + 11,1 %) et des billets de cinéma (+ 2,4 %; en un an : + 7,3 %).

## Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en mai 1992

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
<b>Indice général</b>	<b>100</b>	<b>138,4</b>	<b>0,5</b>	<b>4,3</b>
Alimentation	21	136,1	- 0,0	1,6
Boissons et tabacs	5	129,2	0,8	2,6
Habillement	7	138,1	///	3,2
Loyer	18	169,7	3,6	7,4
Chauffage et éclairage	5	80,0	0,1	- 0,5
Aménagement et entretien du logement	6	129,5	///	3,9
Transports et communications	14	128,3	1,0	5,0
Santé et soins personnels	8	137,6	///	2,9
Instruction et loisirs	16	140,0	- 2,4	5,8

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 170,1; (septembre 1966 = 100) 289,5

Renseignements : tél. 787 67 44; répondeur automatique : tél. 787 67 67

SCS/22 mai 1992



Rue du 31-Décembre 8  
Case postale 36  
1211 Genève 6

SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE



DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE